

**ESPACE D'ACCUEIL POUR ENFANTS NON-SCOLARISÉS DANS LE LIEU DES COURS
D'INTÉGRATION**

Vu le nombre de participant-e-s aux cours de français intégration proposés par la commune

Vu les besoins de garde pour les enfants non-scolarisés des participant-e-s

Vu l'exposé des motifs

Sur proposition des groupes socialistes et vert.es

LE CONSEIL MUNICIPAL

d e m a n d e

Par 22 oui et 3 abstentions

AU CONSEIL ADMINISTRATIF

1. De mettre à disposition un espace d'accueil pour enfants non-scolarisés proche du local des cours ;
2. De demander, si nécessaire, une participation financière symbolique, de maximum Fr. 10.00 par an, aux parents afin de financer les jeux ;
3. De faire appel, dans la mesure du possible, à Onex Bénévole pour la surveillance des enfants.

* * *